

République Algérienne Démocratique et Populaire

Services du Premier Ministre

Agence Spatiale Algérienne

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/CTS/ASAL/2026
relatif à l'étude de l'extension du site abritant le centre des techniques spatiales**

Numéro d'Identification Fiscale : 408021000120073

L'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimale pour étude de l'extension abritant le Centre des Techniques Spatiales (CTS)

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux bureaux d'études qui répondent aux critères d'éligibilités suivantes :

•Capacités professionnelles :

- Disposant d'un agrément (une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes pour les bureaux d'études privés et qui sont inscrit au Tableau National de l'Ordre des Architectes Algériens), et d'un protocole d'accord en cas de groupement et statut en cas de société.
 - Une copie du statut des entreprises, du registre de commerce et d'un éventuel décret de création pour les bureaux d'études publics.
 - Disposant au moins de deux (02) architectes et un (01) ingénieur en génie civil d'au moins 06 ans d'expérience, prouvés par des diplômes.
- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

•Capacités techniques :

- Les moyens humains ayant servi à la candidature ne sont pas pris en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.
- Ayant réalisé au moins un (01) projet similaire, portant l'étude de bâtiments administratif, commercial, technique ou siège de sociétés et d'institutions, classés par catégorie « D ou plus » conformément aux dispositions du décret exécutif n°16-224 du 22 aout 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et les dispositions non abrogées par le décret exécutif sus visé, et ce, durant les dix (10) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) justifié par des copies d'attestations de bonne exécution délivrées et dûment signées par le maître d'ouvrage, comprenant la date de sa réalisation;

•Capacités financières :

- ayant un chiffre d'affaire annuel moyen pour les trois années (2022, 2023 et 2024), supérieur ou égal à dix millions de Dinars Algériens (10 MDA).

L'Agence Spatiale Algérienne invite par le présent avis, les bureaux d'études à présenter leurs soumissions, et ce, à l'adresse suivante :

**Centre des Techniques Spatiales
10, Avenue de la Palestine, Cité des Jardins, BP 13, 31004, Arzew, Oran
Tél : 041.79.30 .42 - Fax : 041.79.21.76**

Le retrait du cahier des charges se fera contre paiement de cinq mille dinars (5000 DA) non remboursables. Un récépissé de versement sera délivré au soumissionnaire.

Conformément à l'article 14 du cahier des charges les trois enveloppes contiendront:

- Dossier de candidature/enveloppe «1».
- Une offre technique/enveloppe «2».
- Une offre financière /enveloppe «3».

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°01/CTS/ASAL/2026

« Étude de l'extension du site abritant le Centre des Techniques Spatiales »

(À n'ouvrir que par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

La durée de préparation des offres est fixée à **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, ou le site web de l'ASAL.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à **13h00** au siège du CTS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** augmentée de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.